



Attestation d'assurance

La Zurich Compagnie d'Assurances SA atteste qu'elle accorde couverture d'assurance responsabilité civile au preneur d'assurance ci-dessous dans le cadre des dispositions convenues dans la police et des dispositions légales applicables pour la durée indiquée ci-après. Il est possible que la somme d'assurance originale de la police soit plus élevée que la somme d'assurance figurant ci-dessous. Les garanties figurant sur la présente attestation d'assurance sont susceptibles d'être diminuées ou épuisées suite à des versements d'indemnités de sinistre. Cette attestation d'assurance n'implique aucune modification, extension ou rectification de la couverture prévue par la police désignée.

Preneur d'assurance	Coelec SA Av. Ernest-Pictet 5 1203 Genève GE
Entreprise coassurée	Aucune
Police no	16.458.591
Genre d'assurance	Responsabilité civile entreprise pour risques d'installation, d'exploitation, du fait des produits et liés à l'environnement
Activité assurée	Installations électriques
Somme d'assurance	CHF 5'000'000 par réclamation et deux fois par année d'assurance pour l'ensemble des lésions corporelles et dégâts matériels
Validité territoriale	monde entier, à l'exclusion des USA et du Canada
Durée	du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

Crissier, le 28.01.2026/sk

Zurich Compagnie d'Assurances SA



René Harlacher

Reto Bucher

L'attestation n'est pas valable sans signature de la Zurich Compagnie d'Assurances SA.